

Conditions de la seconde phase

La seconde phase du premier appel à projets du programme Interreg Sudoe est soumise aux mêmes conditions figurant dans le texte officiel du premier appel à projets approuvé par le comité de suivi le 4 septembre 2015 à Toulouse.

Les seuls points du texte officiel qui sont modifiés pour la seconde phase sont ceux relatifs au calendrier de présentation de la candidature de l'appel à projets.

Les conditions de la seconde phase sont les suivantes :

6. Calendrier du premier appel à projets

La seconde phase de cet appel à projets sera ouverte du **29 février 2016 au 29 avril 2016**.

Les projets présentés à travers l'application informatique du programme Interreg Sudoe après **le 29 avril 2016 (à midi, UTC+1)** seront automatiquement considérés non admissibles.

8. Présentation des candidatures et de la documentation

Afin d'élaborer une présentation correcte de la candidature, les propositions devront suivre les instructions figurant dans le guide Sudoe - pour l'élaboration et la gestion des projets. Ce guide et le formulaire de candidature, ainsi que toute information concernant le programme et les conditions de présentation des propositions pourront être obtenus sur le site Internet du programme www.interreg-sudoe.eu

Le formulaire de candidature du projet (2^{nde} phase), dûment renseigné doit être envoyé à travers l'application informatique eSudoe dans toutes les langues respectives des bénéficiaires impliqués dans le projet (Espagne : espagnol, France : français, Portugal : portugais, Gibraltar : anglais). Le double envoi des candidatures est obligatoire pour qu'elles soient prises en compte :

- La version électronique (dans toutes les langues du partenariat) doit être envoyée à travers l'application informatique, à laquelle il est possible d'accéder par le site Internet du programme ou à l'adresse suivante <https://esudoe.interreg-sudoe.eu>, au plus tard, le 29 avril 2016 à midi UTC+1.
- La version papier (dans la langue du chef de file uniquement) doit être expédiée par courrier recommandé au plus tard le 29 avril 2016, le cachet de la poste ou du service de messagerie faisant foi, à l'adresse suivante

Secrétariat conjoint Sudoe
Plaza del Príncipe, nº 4, 1ª planta
39003 Santander
Espagne

Sur l'enveloppe, il sera indiqué : « appel à projets Sudoe », ainsi que la priorité et l'acronyme du projet.

La version envoyée en format papier ne doit pas être reliée.